

Chers collègues,

Le Ministère de l'Éducation Nationale a décidé, cette année encore, de communiquer à nos collègues participant au mouvement INTER, leur projet de mutation alors que la CAPN des PLP se tiendra seulement les 12 et 13 mars... C'est là encore une preuve, si besoin en était, que le changement, ce n'est pas pour tout de suite...

Les élus du **SNETAA-FO**, qui chaque année travaillent les dossiers des adhérents jusqu'au bout pour tenter d'améliorer les projets le jour de la Commission Administrative Paritaire Nationale (CAPN), savent bien qu'il est catastrophique, humainement parlant, de procéder ainsi.

Aujourd'hui, ce sont des centaines de collègues qui téléphonent ou envoient des courriels au **SNETAA** en espérant que le premier syndicat de l'Enseignement Professionnel pourra les aider. La souffrance morale causée par ce procédé et que ces collègues expriment est inadmissible !

Mais il y a encore pire. Certaines organisations approuvent et se servent de ce procédé pour faire de la propagande syndicale de bas étage.

En effet, comme chaque année le Sgen-Cfdt, se permet de publier les barres d'entrée provisoires et de dire aux collègues qu'il n'y a plus rien à faire, que le mouvement est terminé ! Oui, pour le Sgen, rien de surprenant, tellement cette organisation est quasi transparente lors des différents Groupe de Travail ou CAPN. Nous savons déjà qu'elle n'aura pratiquement aucun dossier à défendre !

Il y a aussi le Se-Unsa qui communique aux collègues, adhérents à leur organisation ou pas d'ailleurs, le projet et dénonce ensuite le procédé ministériel... Mais le Se-Unsa n'est pas à une contradiction près !

Comment ces deux organisations, qui accompagnent par ailleurs le projet Peillon qui a pour objectif de détruire l'Enseignement Professionnel initial, public et laïque, peuvent-elles encore avoir, parmi leurs adhérents, des PLP et se permettre d'attaquer les syndicats qui les défendent ?

Au **SNETAA-FO**, nos commissaires paritaires continueront de faire leur travail d'élus, comme chaque année, et parviendront à faire améliorer les projets de mutation de certains collègues.

Vous pourrez toujours compter sur le **SNETAA-FO** pour vous défendre !